

# EXPOSITION FÉLINE Internationale

## MARSEILLE (FR)

PARC CHANOT - HALL MÉDITERRANÉE

### 5-6 JANVIER 2019

Sur le thème de  
*La Mer*



#### JUGES INVITÉS



*Martin Kabina*

Juge FIFe toutes races



*Angelika Kneifel*

Juge FIFe toutes races



*Magdalena Kudra*

Juge FIFe cat. 1-2-3-C



*Sara Moroni*

Juge FIFe cat 1-2

Clôture des inscriptions  
**LE 26/12/2018**

avec concours de  
décoration de cage



Informations et inscriptions sur [WWW.FFF-ASSO.FR](http://WWW.FFF-ASSO.FR)



## INSCRIPTION

Les bulletins d'engagement peuvent être téléchargés sur [www.fff-asso.fr](http://www.fff-asso.fr).

A renvoyer à : Nicolas CONTE  
22 rue Jean Baptiste Greuze - 66000 Perpignan  
Tel : +33 (0)6 15 91 47 20

ou par e-mail : [secretairecccpc@gmail.com](mailto:secretairecccpc@gmail.com)

## DATE LIMITE

26/12/2018, dans la limite des places disponibles.

## TARIFS

50€ par chat pour les 2 jours.

**Tarif adhérents du CCCAPC** (à jour de cotisation) :

40€ par chat pour les 2 jours.

**Tarif adhérents d'un Cat Club de la FFF** (à jour de cotisation) : 45€ par chat pour les 2 jours.

Tous chats annulés après la date de clôture restent dûs.  
(Les annulations ne seront prises en compte qu'après réception d'un document écrit, courrier ou e-mail.)

## HORAIRES

Visite vétérinaire samedi de 7h45 à 9h30  
Début des jugements à 10h00

Horaires d'ouverture au public :  
Samedi 5 janvier 2019 : de 10h à 19h  
Dimanche 3 décembre 2017 : de 10h à 19h

## PRESCRIPTIONS VETERINAIRES

Tous les chats doivent être à jour de vaccination : typhus et coryza. Pour les chatons, la primo-vaccination ainsi que le rappel sont requis. Rappel effectué au minimum 15 jours avant l'exposition (article 1.8c du règlement des expositions FIFe). Rage obligatoire pour les chats venant de l'étranger et de départements français « contaminés ». Pour les chats étrangers, un délai de 21 jours est requis entre la primo-vaccination de la rage et l'entrée sur le territoire français  
Identification : tatouage ou puce électronique pour

tous les chats et chatons à indiquer sur le bulletin d'engagement.

Si l'entrée d'un chat est refusée par le vétérinaire pour maladie ou s'il est porteur de parasites (puce, teigne...), c'est l'ensemble des chats de l'éleveur qui seront refusés.

## CAGE ET DIVERS

Dimension des cages : 60 x 60 x 60 cm.

Les cages personnelles sont autorisées.

Rideaux, fond de cage, eau et bac à litière sont obligatoires. Les chats ne peuvent pas rester dans les cages pendant la nuit, ni quitter la salle d'exposition avant les heures de fermeture.

Par son inscription, l'exposant accepte toutes les prescriptions susmentionnées, ainsi que celles de la FFF et de la FIFe. La participation à l'exposition est aux risques de l'exposant.

## ASSESEURS

Les assesseurs sont les bienvenus, merci de s'annoncer par e-mail à [secretairecccpc@gmail.com](mailto:secretairecccpc@gmail.com)

## LA FFF

La Fédération Féline Française est membre de la Fédération Internationale Féline. La FIFe, composée de 43 membres est présente dans 40 pays et un pays est en période probatoire.

En 2015, elle aura organisé 335 expositions félines internationales. Membre du World Cat Congress, ses 233 juges, les pedigrees et les titres qu'elle délivre sont reconnus par toutes les grandes fédérations internationales.

Attention : Les décisions de l'AG 2013 de la FIFe sont entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014, notamment l'âge minimum pour les chatons est de 4 mois. Les classes de jugement sont : chatons 4/7 mois et jeunes 7/10 mois. La composition des catégories 1, 2, 3 et 4 a changé au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Cat 1 : EXO, PER, RAG, SBI, TUV

Cat 2 : ACL, ACS, MCO, NEM, NFO, SIB, TUA

Cat 3 : BEN, BML, BSH, BUR, CHA, EUR, KOR, MAU, OCI, SIN

...

Cat 4 : ABY, BAL, CRX, DRX, DSP, GRX, OLH, OSH, PEB, RUS, SIA, SOM, SPH

Selon le règlement FIFe certaines races seront jugées par groupe de couleur ; d'autres, non reconnues (par la FIFe) n'obtiendront pas de certificat.

Prière de s'informer auprès du club organisateur.

Complément d'information sur [www.fff-asso.fr](http://www.fff-asso.fr)

## ACCÈS

Parc Chanot - Hall Méditerranée  
Rond-Point du Prado  
13008 MARSEILLE

Lyon - Marseille : 300km  
Genève - Marseille : 450km  
Toulouse - Marseille : 400km  
Gênes - Marseille : 400km  
Barcelone - Marseille : 500km

La gare de Marseille Saint Charles située à 5km et l'aéroport Marseille-Provence à 30km.

## HÔTELS

[www.booking.com](http://www.booking.com)

## Concours de décoration de cage



Sur le thème de  
*La Mer*



Suivez-nous sur Facebook : Cat Club Côte d'Azur Provence et Corse